
Protocole de rédaction

Texte

- ✦ Le texte doit comprendre un résumé français et anglais d'au plus 150 mots.
- ✦ Le texte doit être présenté en format numérique (Word) à interligne simple en format lettre, utiliser une police Garamond 11 pt et comporter un maximum de 15 à 20 pages.
- ✦ Le texte doit être subdivisé clairement. Il est possible d'utiliser jusqu'à un maximum de 3 niveaux de titre (ex. : 1., 1.1, 1.1.1) et utiliser une police Garamond 12 pt en gras.

Mise en évidence de termes

- ✦ Pour mettre en évidence un terme ou un mot en langue étrangère, utilisez l'italique. Ne pas utiliser le soulignement.

Références

- ✦ Les références sont insérées dans le texte en utilisant la méthode auteur-date. Les références bibliographiques et les sources des données, les tableaux, les figures, etc. respectent les normes décrites ultérieurement dans ce document.
- ✦ Les références sont fournies à la toute fin du texte et sont coiffées du titre *Références*. La liste des références doit inclure seulement les documents explicitement cités dans l'article, avec ou sans extrait. Leur mise en forme doit suivre les normes de citation de la revue (voir page suivante).

Notes de bas de page

- ✦ L'utilisation des notes de bas de page n'est pas recommandée, à moins qu'elle soit absolument nécessaire afin d'apporter un éclairage ou une précision qui ne peuvent être inclus au texte principal.
- ✦ Les notes doivent être rassemblées à la fin du texte (notes de fin). Leur numérotation doit être continue.

Figures et tableaux

- ✦ Chaque figure ou tableau doit être placé à l'endroit approprié, directement dans le texte. Ils doivent être présentés en noir et blanc, en haute résolution (300 ppp) et être d'une largeur maximale de 15 cm. **Notes biographiques**

Notes biographiques

- ✦ Chaque signataire d'un texte doit faire parvenir ses notes biographiques : nom, titre, institution, adresse, numéro de téléphone et courriel.

Normes de citation

Le style de citation utilisé par la revue est une adaptation de celui de l'American Psychological Association (APA 7th). Il diffère principalement par la traduction de certains aspects et par quelques mises en forme précisées. Nous vous proposons quelques exemples pour faciliter la rédaction de vos références. Nous vous offrons également des ressources complémentaires puisque nous ne pouvons couvrir tous les cas de figure.

Particularités

Traduction de certains termes

Indications selon l'APA	Notre adaptation
& Ex. : Smith & Rice	Et Ex. : Smith et Rice
Virgule de série (Oxford) Ex. : Smith, Jackson, & Rice	Elle n'est pas utilisée. Ex. : Smith, Jackson et Rice
et al.	et collab.
Ed. ou Eds.	dir.
pp.	p.
In	Dans

Ponctuation

Indications	Exemples
Séparer les deux prénoms de l'auteur par une espace.	Smith, M. A.
Ajouter un tiret pour les noms et prénoms composés.	Tremblay-Dion, P.-A.
Ajouter une espace devant le deux-points suivant le lieu de publication (FR et ANG).	Québec, QC : Presses de l'Université du Québec
Utiliser les guillemets français (chevrons).	« exemple »

Présentation des citations dans le texte

Indications	Exemples
<ul style="list-style-type: none"> - Pour un ouvrage avec un ou deux auteurs, on doit inclure le ou les nom(s) du ou des auteur(s) à chaque citation. - Inscrire « et » entre les noms d'auteurs de la référence pour un ouvrage ayant deux auteurs. - Pour un ouvrage avec trois auteurs ou plus, on doit seulement inclure le nom du premier auteur, suivi de la mention « et collab. ». - Ne pas mettre la mention en italique. 	<p>Un auteur : (Simard, 2015)</p> <p>Deux auteurs : (Petit et Cyr, 2005)</p> <p>Trois auteurs et plus : (Grant et collab., 2019)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer la page pour les citations textuelles. 	(Langlois, 2001, p. 56)
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre la citation en retrait (marges de droite et de gauche + larges de 1,2 cm) pour les citations de + de 40 mots. 	Tel que le mentionne Langlois dans son livre : L'éthique est la branche de la philosophie qui se penche sur les principes moraux. (2001, p. 56).

Présentation de la liste des références (bibliographie)

Indications	Exemples
<ul style="list-style-type: none"> - Ordonner la liste de référence par ordre alphabétique avec le nom du 1^{er} auteur. 	<p>Cabral, S. (2017). Reconciling conflicting policy objectives in public contracting : The enabling role of capabilities. <i>Journal of Management Studies</i>, 54(6), 823-853. https://doi.org/10.1111/joms.12269</p> <p>Williams, T. (2017). The nature of risk in complex projects. <i>Project Management Journal</i>, 48(4), 55-66. https://dx-doi-org./10.1177/875697281704800405</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Présenter en ordre de publication débutant par la plus ancienne en présence de plusieurs documents d'un même auteur. 	<p>Proulx, M.-A. (2011). <i>Territoires et développement : la richesse du Québec</i>. Presses de l'Université du Québec.</p> <p>Proulx, M.-A. (2012). <i>Regards sur l'économie des collectivités autochtones du Québec</i>. Presses de l'Université du Québec.</p>

Indications	Exemples
<ul style="list-style-type: none"> - Attribuer une lettre après l'année de publication en présence de plusieurs documents de la même année d'un même auteur. - Faire l'attribution de la lettre selon l'ordre alphabétique du titre. 	<p>Tremblay, D.-G. (2012a). <i>Conciliation emploi-famille et temps sociaux</i>. Presses de l'Université du Québec.</p> <p>Tremblay, D.-G. (2012b). <i>Performance organisationnelle et temps sociaux</i>. Presses de l'Université du Québec.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Commencer la 1^{re} ligne de chaque référence à gauche et les lignes suivantes avec un retrait (suspendu) vers la droite de 1,27 cm. 	<p>Proulx, M.-A. (2012). <i>Regards sur l'économie des collectivités autochtones du Québec</i>. Presses de l'Université du Québec.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Nommer tous les auteurs jusqu'à un maximum de 20. - Pour 21 auteurs et +, nommer les 19 premiers, faire suivre de trois points et nommer le dernier. 	<p>Cara, C., Gauvin-Lepage, J., Lefebvre, H., Létourneau, D., Alderson, M., Larue, C., De Vries, E., Carls, S., Pettigrew, O., Samuel, F., Jacob, H., Peters, E., Rayim, T., Bouchard, W., O'Connor, P., St-Mleux, M., Hubert, G., Blais, I., Gill, J., ... Mathieu, C.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire « et » avant le dernier auteur nommé pour les références de 20 auteurs et - . 	<p>Wood, L. N. et Breyer, Y. A. (2017)</p> <p>Sinclair, F., Chabot, E., Gagné, T. et Jodoin, Y. (2001)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer « s. d. » dans le champ date si la ressource n'indique pas une date de publication claire. 	<p>Wood, L. N. et Breyer, Y. A. (s. d.)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le DOI pour toutes les références de périodiques et documents disponibles en ligne. - Inscrire le DOI sous la forme d'un hyperlien. - Le DOI a préséance sur toute autre adresse web. - Il est recommandé d'ajouter le DOI lorsqu'il est inscrit sur les documents imprimés. 	<p>https://doi.org/10.1111/joms.12269</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les hyperliens doivent être valides et diriger vers un accès à la ressource. - Les hyperliens doivent être actifs, mais non soulignés. - Ne pas insérer de tiret dans un hyperlien pour briser la ligne. - Ne pas ajouter de point final après un hyperlien. 	<p>https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_l'attachement</p>

Quelques exemples par type de document

Article de périodique

Papier	Auteur(s). (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> , Volume(Numéro), Pages. DOI Ex. : Williams, T. (2017). The nature of risk in complex projects. <i>Project Management Journal</i> , 48(4), 55-66. https://doi.org/10.1177/875697281704800405
Numérique	Auteur(s). (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> , Volume(Numéro), Pages. DOI ou URL Ex. : Cabral, S. (2017). Reconciling conflicting policy objectives in public contracting: The enabling role of capabilities. <i>Journal of Management Studies</i> , 54(6), 823-853. https://doi.org/10.1111/joms.12269

Article de journal d'actualité

Papier	Auteur(s). (Année, Jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du journal</i> , Pages. Ex. : Tremblay, L. (2017, 27 octobre). La foresterie retrouve ses lettres de noblesse. <i>Le Quotidien</i> , 14.
Numérique	Auteur(s). (Année, Jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du journal</i> , Pages*. URL Ex. : Pilon-Larose, H. (2017, 12 octobre). École à la maison : brèche à la loi 101, s'inquiètent les commissions scolaires. <i>La Presse</i> . https://www.lapresse.ca/actualites/education/201710/12/01-5139749-ecole-ala-maison-breche-a-la-loi-101-sinquietent-les-commissions-scolaires.php

*Si mentionné.

Livre

Papier	Auteur(s). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> (Édition*). Maison d'édition. Ex. : Descôteaux, D. (2017). <i>D'endetté à millionnaire : un plan pour les milléniaux, les jeunes familles et tous ceux qui veulent s'enrichir</i> . Québec-Livres.
Numérique	Auteur(s). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> . (Édition*). DOI ou URL Ex. : Wood, L. N. et Breyer, Y. A. (2017). <i>Success in higher education : Transitions to, within and from University</i> . https://doi.org/10.1007/978-981-10-2791-8

* Soit la version, le volume ou le tome, si mentionné.

Chapitre de livre

Papier	<p>Auteur(s) du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Éditeur(s) (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (Version d'édition, volume, p.). Maison d'édition.</p> <p>Ex. : Hunt, H. (2015). La santé transculturelle. Dans G. Carroll, L. Couturier et I. St-Pierre (dir.), <i>Pratiques en santé communautaire</i> (2^e éd., p. 26-39). Chenelière Éducation.</p>
Numérique	<p>Auteur(s) du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Éditeur(s) (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (Version d'édition, volume, p.). Maison d'édition. DOI ou URL</p> <p>Ex. : Plavnick, J. B. et Ingersoll, B. (2017). Video-based group instruction for adolescents with autism spectrum disorders : A case of intervention development. Dans M. H. Fisher (dir.), <i>Identifying and addressing the social issues experienced by individuals with IDD</i> (p. 109-139). Elsevier Academic Press. https://doi.org/10.1016/bs.irrd.2017.07.002</p>

Acte de conférence

Présenté à un congrès et publié en compte rendu	<p>Auteur(s). (Année). Titre. Dans Éditeur(s) (dir.), <i>Titre : sous-titre</i> (p.). Maison d'édition.</p> <p>Ex. : Smith, T. E., Bower, G. M. et Hamiltom, C. L. (1974). Evaluating a new model of language learning. Dans E. E. Adams (dir.), <i>Proceedings of 50th Annual Convention of the Newfoundland Psychological Association</i> (p. 23-26). Mitchell Press.</p>
Communication orale présentée à un congrès et non publiée	<p>Auteur(s). (Année, dates du congrès). <i>Titre : sous-titre</i> [Communication orale]. Nom du congrès, Ville, Pays. DOI ou URL si disponible</p> <p>Ex. : Alain, M. (1990, 27-31 mai). <i>L'intention de retraite : facteurs sociaux et psychosociaux</i> [Communication orale]. 3^e Conférence internationale SYSTED 90, Bologne, Italie.</p>

Mémoire et thèse

Papier	<p>Auteur(s). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> [thèse de doctorat non publiée ou mémoire de maîtrise non publié]. Nom de l'université.</p> <p>Ex. : Gauthier, S. (2017). <i>Diversité des trajectoires dans l'occupation de la périphérie nordique du Québec</i> [mémoire de maîtrise non publié]. Université du Québec à Chicoutimi.</p>
Numérique	<p>Auteur(s). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> [thèse de doctorat ou mémoire de maîtrise, Nom de l'université]. Nom du dépôt. URL</p> <p>Ex. : Benoit, B. A. (2016). Understanding the teacher self : Learning through critical autoethnography [thèse de doctorat, McGill University]. eScholarship@McGill. http://mcgill.worldcat.org/oclc/973734991</p>

Ouvrage de référence (entrée d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie)

Papier	<p>Auteur(s) de l'entrée. (Année). Titre de l'entrée consultée. Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage de référence</i> (vol. x, p. xxx-xxx). Maison d'édition.</p> <p>Ex. : Michel, F. (2016). Moraine. Dans <i>Dictionnaire illustré de géologie : initiation aux sciences de la Terre</i> (p. 194). Belin.</p> <p>OU</p> <p>Titre de l'entrée consultée. (Année). Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage de référence</i> (vol. x, p. xxx-xxx). Maison d'édition.</p> <p>Ex. : Delacroix. (2014). Dans A. Rey et P. Robert (dir.), <i>Le Petit Robert des noms propres : dictionnaire illustré</i> (éd. rév. 2015, p. 628). Le Robert.</p>
Numérique	<p>Auteur(s) de l'entrée. (Année). Titre de l'entrée consultée. Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage de référence</i>. Maison d'édition. URL</p> <p>Ex. : Carley, G. (2016). Charnie Wenjack. Dans A. Wilson-Smith (dir.), <i>Encyclopédie canadienne</i>. https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/chanie-charlie-wenjack</p> <p>OU</p> <p>Titre de l'entrée consultée, (nature du mot si nécessaire). (Année). Dans <i>Titre de l'ouvrage de référence</i>. URL</p> <p>Ex. : Granola. (2016). Dans <i>Grand dictionnaire terminologique</i>. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26542365</p>
<p><i>Note : Préciser la nature du mot recherché (nom=n., verbe=v., adjectif=adj., etc.) si ce dernier peut être utilisé de plusieurs façons.</i></p> <p><i>Note : Si l'éditeur est inconnu, le mot « Dans » est utilisé directement avant le titre de l'ouvrage de référence.</i></p>	

Reportage (audio ou vidéo)

<p>Auteur(s) (rôle de la personne). (Année, jour mois). Titre de l'entrevue, du reportage [Type de contenu]. Dans A. Réalisateur·trice (réalisateur·trice), <i>Titre de l'émission</i>. Compagnie de production. URL</p> <p>Ex. : Payer, G. (Présentateur). (2017, 29 novembre). <i>Chimie avec Yannick Bergeron : risques de l'alcool et des boissons énergisantes</i> [Reportage audio]. Dans C. Desjardins (réalisatrice), <i>Les éclaireurs</i>. Société Radio-Canada. https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/chronique/49368/yannickbergeronboissonsenergisantessalcoolisees</p>
<p><i>Note : Préciser le rôle de la personne : présentateur, réalisateur, producteur, scénariste, journaliste etc.</i></p>

Rapport

Papier	Auteur(s). (Année). <i>Titre en italique : sous-titre</i> (Rapport n° XYZ).: Éditeur (si différent de l'auteur). Ex. : Tremblay, S. (2005). <i>L'industrie laitière au Québec : un portrait</i> (Rapport n° 234). Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, Direction des communications.
Numérique	Auteur(s) collectif(s). (Année). <i>Titre en italique : sous-titre</i> (Rapport n° XYZ). URL Ex. : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec. (2014). <i>Portrait sommaire de l'industrie québécoise des œufs de consommation : 2014</i> . http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2423893 OU Auteur(s). (Année). <i>Titre en italique : sous-titre</i> (Rapport n° XYZ). Éditeur. URL Ex. : Deslauriers, J., Gagné, R., Gouba, F. et Paré, J. (2018). <i>Évolution de la compétitivité des industries canadienne par rapport à celles des États-Unis</i> . Centre sur la productivité et la postérité. http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2018/09/PP-2017-10.pdf
<i>Note : Utiliser le nom de l'auteur collectif sauf si le nom d'une personne apparaît sur la page couverture.</i>	

Vidéo (YouTube, Vimeo, etc.)

Auteur(s). [Pseudonyme]. (Année, jour mois). <i>Titre de la vidéo</i> [vidéo]. Youtube. URL Ex. : Protégez-Vous. (2017, 21 avril). <i>Quelle est la différence entre REER et CELI?</i> [vidéo]. Youtube. https://youtu.be/HFunXPn11iE Ex. : Bet-David, P. [Valuetainment]. (2017, 29 juin). <i>14 guerilla marketing tactics for entrepreneurs</i> [vidéo]. Youtube. https://youtu.be/yfLLcqC-D7Y
<i>Note : Si vous n'avez que le nom d'utilisateur (pseudonyme), utilisez-le à la place du nom d'auteur sans les crochets.</i>

Page Web, wiki et billet de blogue

Page Web	Auteur(s). (Année, jour mois). <i>Titre</i> . Nom du site (si différent de l'auteur). URL Ex. : American Psychological Association. (2017). <i>Quick answers-references : Websites</i> . https://apastyle.apa.org/learn/quick-guide-onreferences Ex. : Tremblay, Dominic. (2017,15 mars). <i>C'est génial! Enseigner les mathématiques à l'aide des blocs LEGO</i> . Le Centre franco. https://www.lecentrefranco.ca/educoc/cest-genial-mathematiques-enseignees-a-laide-des-blocs-lego/
Wiki	Nom de l'entrée. (Année, jour mois). Dans <i>Wikipédia</i> . URL Ex. : Théorie des graphes. (2017, 10 juin). Dans <i>Wikipédia</i> . https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_graphes

Billet de blogue	Auteur(s). (Année, jour mois). Nom du blogue. <i>Titre du billet de blogue</i> . URL Ex. : Allard, P. (2016, 5 octobre). Pierre Allard, le blogue. <i>Un poignard judiciaire dans la Loi 101</i> . http://pierreyallard.blogspot.com/2016/10/un-poignard-judiciaire-dans-la-loi-101.html
<i>Note : Pour les wikis, le titre de la page fait office d'auteur. La date de publication à utiliser entre parenthèses est la date de la dernière modification de la page du wiki (souvent au bas de la page) ou la date de publication du blogue (ne pas utiliser la référence si cette information ne s'y trouve pas).</i>	

Documents juridiques, normes ou brevets

La revue suggère de suivre les normes Lluelles pour l'agencement de l'information lors de la citation de documents juridiques. Consultez le [Guide des lois, normes et brevets](#) de l'UQAC pour plus de détails.

Loi provinciale (Québec) ou fédérale (Canada)	<i>Titre de la loi</i> , L.(Q ou C). année, chapitre (c.), article (art.) Exemples : <i>Loi sur le développement durable</i> , L.Q. 2006, c. 4, art. 2 <i>Loi fédérale sur le développement durable</i> , L.C. 2008, c. 33, art. 9
Norme	Nom de l'organisme auteur. (Année). <i>Titre de la norme</i> . Norme Abréviation de l'organisme auteur Numéro de la norme. URL (si électronique) Ex. : Association canadienne de normalisation. (2016). <i>Bois de charpente lamellé-collé</i> . Norme CSA P122-F16. Ex. : International Organization for Standardization. (2016). <i>Ingénierie des systèmes et du logiciel – Profils de cycle de vie pour très petits organismes (TPO): Partie 1: aperçu général</i> . Norme ISO/IEC TR 29110-1:2016. https://www.iso.org/fr/standard/62711.html
Brevet	Inventeur(s). (Année de délivrance du brevet). <i>Brevet (américain, canadien, etc.) no</i> Numéro du brevet. Organisation qui a délivré le brevet. Ex. : Aumiller, B.M. (2017). <i>Brevet américain no US 9,755,354</i> . Patent and Trademark Office Ex. : O'Neil, D. & Duncan, V. (2016). <i>Brevet canadien n o CA 2959003</i> . Office de la propriété intellectuelle du Canada.

Ressources complémentaires

American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (7^e éd.).

Lluelles, D. et Ringuette, J. (2017). *Guide des références pour la rédaction juridique* (9^e éd.). Thémis.

Provost, M.-A., Alain, M., Leroux, Y. et Lussier, Y. (2016). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (5^e éd.). Éditions SMG.